

# Les lois fiscales fédérales 2022

État le 1<sup>er</sup> mars 2022

---

Sujet:	<b>Modification de la LIFD (LF du 1.10.2021 sur la déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers) ; en vigueur dès le 1.1.2023</b>
Référence:	LIFD art. 33, al. 3, p. 97
Observation:	Communiqué de presse du 21.1.2022 : Le Conseil fédéral fixe au 1.1.2023 l'entrée en vigueur de la déduction plus élevée pour les frais de garde des enfants par des tiers.

---

Sujet:	<b>Modification de la LHID, LIFD, LIA, LT, CO (LF du 19.6.2020 sur la modification du CO ; droit de la société anonyme) ; en vigueur dès le 1.1.2023</b>
Référence:	diverse et CO, p. 770 ss.
Observation:	Communiqué de presse du 2.2.2022 : Le Conseil fédéral fixe au 1.1.2023 l'entrée en vigueur des modifications du droit de la société anonyme.

---

Sujet:	<b>Modification de la LT (LF du 18.6.2021 sur l'abolition du droit d'émission) ; rejetée en votation populaire</b>
Référence:	à partir de la p. 373 ss.
Observation:	Votation populaire du 13.2.2022 : la loi sur l'abolition du droit d'émission a été rejetée.

---